

PROTOCOLES FFJDA

Pour une pratique en toute sécurité



Niveau 4 de vigilance

PROTOCOLE
TRES HAUTE VIGILANCE



PROTOCOLE de TRES HAUTE VIGILANCE

Mise à jour au 26/06/2020 - Applicable pour le judo, ju-jitsu et les disciplines associées, en extérieur comme en intérieur, sur l'ensemble du territoire français, hors Mayotte et Guyane, faisant l'objet d'un protocole spécifique.



En amont,
je m'assure

D'avoir balisé un emplacement individuel où chaque pratiquant pourra déposer ses affaires (Pas de vestiaires)

D'avoir organisé une circulation respectant les distances de sécurité

D'avoir identifié des aires de pratique respectant la distance de sécurité (seule une pratique individuelle est autorisée)



Puis,
je vérifie

Que le pratiquant arrive en tenue prêt pour pratiquer (bouteille d'eau, chaussures de sport & judogi ou tenue de sport)

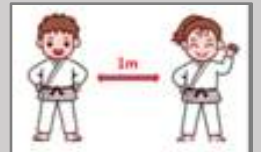
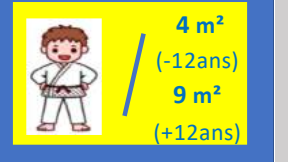


Enfin,
je m'assure

Que chaque pratiquant rejoint son emplacement individuel de pratique et respecte les consignes



Niveau 4



10 pers max /
groupe
(encadrant compris)



Port du  pour l'enseignant ou l'encadrant durant la phase d'accueil et dès que la distanciation physique ne peut être respectée.

Un **nettoyage** des sols, du tatami et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour